

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/2/2023

Dossier complet le :

17/2/2023

N° d'enregistrement :

2023-6968

1. Intitulé du projet

Rétablissement de la continuité écologique et aménagement du stade d'eau vive de Beaurain-Château
ROE23458 : Moulin de Beaurainville (base canoë)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de communes des 7 Vallées

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Président

RCS / SIRET

| 2 | 0 | 0 | | 0 | 4 | 4 | | 0 | 3 | 0 | | 0 | 0 | 0 | | 1 | 9 |

Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Nomenclature eau	
Rubrique 3.1.1.1.0	2° b) Différence de niveau supérieure à 20 cm mais inférieure à 50 cm
Rubrique 3.1.2.0	1° Modification profil en long sur une longueur de cours d'eau > 100 m
Rubrique 3.1.4.0	1° Protection de berge par technique autre que minérale sur une longueur > 200 m
Rubrique 3.1.5.0	2° Dans les autres cas

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les travaux comprennent :

- la réalisation d'une rampe à macro-rugosités sur le coursier en rive droite ;
- l'arasement partiel du coursier libre en rive gauche pour assurer la pratique des canoës-kayaks ;
- le réaménagement du parcours d'eaux vives pour la pratique CK (aménagement d'épis et d'îlots) ;
- la mise en sécurité des berges dégradées (protection des berges).

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif :

- de restaurer la continuité écologique de la Canche au droit de l'ouvrage ROE23458 (ouvrage prioritaire anguilles) ;
- de réaliser un parcours d'eau vives pour la pratique canoë-kayak ;
- de sécuriser le site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux nécessiteront une mise hors du site. La première étape est la mise en œuvre d'un rideau de palplanches sur 96 ml pour scinder le lit mineur en deux, concentrer le débit en rive droite et mettre hors d'eau la rive gauche (après réalisation d'une pêche de sauvetage) pour y réaliser les aménagements :

- les aménagements sur le coursier rive gauche (prolongement mur + arasement partiel + rampe à anguilles) ;
- l'ouvrage anti-affouillement du coursier rive gauche en pied d'ouvrage ;
- les protections de berge en rive gauche au droit de la fosse de dissipation ;
- les protections de berges en enrochements sur la rive gauche (42 ml) ;
- les îlots 1, 2 et 3 ;
- les épis 2 (avec passage central) et 4.

La seconde étape consiste à basculer le débit en rive gauche et mettre hors d'eau la rive droite (après réalisation d'une pêche de sauvetage) pour y réaliser les aménagements :

- La rampe à macrorugosités sur le coursier rive droite ;
- Le prolongement de la pile centrale ;
- l'ouvrage anti-affouillement du coursier rive droite en pied d'ouvrage ;
- les protections de berge en rive droite au droit de la fosse de dissipation ;
- l'épi 1.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pour la rampe à macrorugosités (continuité écologique) : Les aménagements nécessiteront un entretien pour enlever les embâcles potentiellement bloqués dedans. Une drome flottante permettra de limiter l'encombrement de la rampe à macrorugosités. Le coursier rive gauche restera constamment alimenté.

Pour les aménagements du parcours d'eau vive : le parcours sera utilisé pour des compétitions. Le maître d'ouvrage entretient les différents aménagements pour assurer leur maintien en bon état.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au vu de la nomenclature Eau, les travaux sont soumis à Autorisation au titre des rubriques 3.1.2.0. et 3.1.1.0. de l'article L214-1 du Code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaire de cours d'eau concerné par les aménagements :	152 ml
Linéaire de protections de berge en techniques autres que végétales :	215,40 ml
Surface de cours d'eau concernée par les aménagements :	3 350 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

106 la Passerelle
62 990 Beaurainville

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 1 ° 5 4 ' 4 0 " 6 E Lat. 5 0 ° 2 4 ' 5 6 " 5 4 N

Point d'arrivée :

Long. 1 ° 5 4 ' 3 6 " 3 E Lat. 5 0 ° 2 5 ' 0 0 " 2 9 N

Communes traversées :

Beaurainville

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La basse Vallée de la Canche et ses versants en aval d'Hesdin (identifiant : 310013699)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètre de protection du monument historique classé "Motte féodale" (identifiant : 1910153297)

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la Basse Vallée de la Canche
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 "Prairies et marais tourbeux de la basse vallée de l'Authie" (FR3100492) à 9,13 km du projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucun prélèvement d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'incidence sur les masses d'eau souterraine : pas de déplacement de lit mineur, pas de variation importante de la ligne d'eau de la Canche.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas d'exporter des matériaux en dehors du site excepté les produits de démolition des ouvrages qui seront envoyés en décharge.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet apporte les matériaux nécessaires à la réalisation des travaux (béton, palplanches, enrochements, ...). Aucune ressource naturelle du sol ou du sous-sol ne sera utilisée dans le cadre du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va perturber ponctuellement le fonctionnement hydraulique et écologique de la Canche lors du protocole de mise hors d'eau demi-lit par demi-lit (durée des travaux 7-8 mois). Néanmoins, la continuité hydraulique sera assurée et un suivi MES / oxygène dissous sera mis en place pour vérifier l'absence d'incidence en aval du chantier. A terme les aménagements permettront de restaurer la continuité écologique et ne modifieront pas significativement les habitats en place en amont et en aval de l'ouvrage.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 9 km à vol d'oiseau du site Natura 2000 le plus proche (prairies et marais tourbeux de la basse vallée de l'Authie (FR3100492)). Par ailleurs, le projet se situe sur un autre bassin versant (Canche) que celui concerné par le site Natura 2000 (Authie).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne modifie pas la largeur du lit mineur et ne modifie pas l'occupation du sol aux abords du cours d'eau de manière temporaire ou permanente.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne présente pas de risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein du PPRI de la Basse Vallée de la Canche. A cet effet, le risque d'inondation est présent. La base vie et la zone de stockage seront réalisés hors zonage du PPRI. Afin d'intervenir dans les meilleures conditions possibles, les travaux en lit mineur seront réalisés entre mi-juin et mi-octobre. Si les conditions hydrologiques ne permettent pas de réaliser correctement les travaux, ces derniers seront stoppés.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne présente pas et n'est pas concerné par des risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux n'engendrent pas de déplacement de trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'intervention des engins pour la réalisation des travaux sera source de bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le chantier n'engendre pas d'odeur.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Certaines phases de chantier (battage de palplanches par exemple) engendrent des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le chantier n'engendre pas d'émissions lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les engins intervenant sur le chantier engendreront des rejets dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux résiduelles seront pompées dans le cadre de la mise hors d'eau. Ces dernières seront rejetées soit en pâture soit dans un bassin de décantation. Dans les deux cas, l'objectif est de favoriser une infiltration lente et permette la décantation des fines pour limiter l'apport de MES dans le cours d'eau.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le chantier n'engendre pas d'effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le chantier engendre la production de déchets inertes et non dangereux. Ces derniers seront exportés dans les décharges agréées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le chantier ne modifie pas le patrimoine architectural. Le site classé "Motte Féodale" est peu visible depuis le site et, inversement, le site est peu visible depuis la Motte Féodale. Les aménagements ne sont pas fondamentalement changer le paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier modifie l'activité canoë-kayak sur la base de Beaurainville. Cette dernière sera pas utilisable pendant la durée des travaux. Post-travaux, la base disposera d'un parcours d'eau vive utilisable pour les compétitions.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Réalisation des travaux en lit mineur en dehors de la période de migration des espèces piscicoles.
 Réalisation des travaux hors d'eau limitant le départ de matières en suspension (MES).
 Suivi MES et oxygène dissous amont / aval chantier avec alerte de dépassement par SMS : interruption du chantier si nécessaire.
 Maintien d'une continuité hydraulique durant toute la durée du chantier.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les aménagements ont fait l'objet d'une étude complète (état des lieux, diagnostic, études Avant-Projet, Projet, modélisation hydraulique 2D état initial et aménagé, inspections subaquatiques, sondage géotechniques) et une forte concertation. Les principaux enjeux environnementaux du site concernent la Canche. Toutes les précautions seront prises pour réduire au maximum les risques (voir partie 6.4) liés à ce milieu et aux espèces le fréquentant. Sur ce site péri-urbain et anthropisé, il n'a pas été observé de milieux naturels particulièrement sensibles (zone humide notamment). A noter que les aménagements permettront de restaurer la continuité écologique, d'assurer la sécurité du site et la pérennité d'aménagements canoë-kayak conformes.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Les annexes complémentaires jointes au dossier sont les suivantes :

- annexe 7 : état des lieux et diagnostic de l'ouvrage hydraulique et de l'hydromorphologie de la Canche ;
- annexe 8 : état des lieux du parcours canoë-kayak ;
- annexe 9 : rapport d'inspections subaquatiques ;
- annexe 10 : fonctionnement hydraulique état actuel du parcours canoë-kayak ;
- annexe 11 : fonctionnement hydraulique état aménagé du parcours canoë-kayak.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à HESDIN

le,

10 FEV. 2023

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

